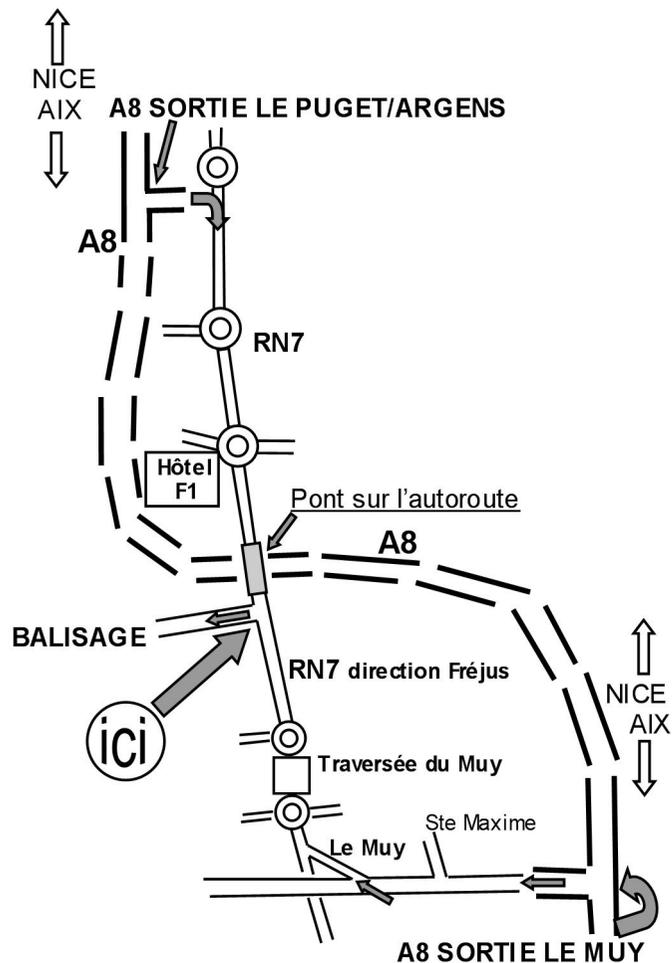


Lieu de Course : Lac de l'Endre

Accès :

Venant de NICE par A8 Prendre sortie Puget sur Argens puis direction LE MUY par N 7 après l'hôtel Formule 1 direction LE MUY passer le pont qui enjambe l'A8 et prendre le 1^{er} chemin à droite , suivre le balisage.

Venant de Toulon / AIX sortir au Muy, traverser la ville en direction de FREJUS/ SAINT-RAPHAEL par RN 7 faire environ 4 km puis en haut de la montée juste avant le pont qui enjambe l'A 8 prendre le chemin à gauche et suivre le balisage



Activ' Bike
2^e CROSS-COUNTRY DU MUY
Championnat Régional
Coupe du Var
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2008
au Lac de l'Endre
RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS
TEL 06 61 99 53 23
ACTIVBIKESERVICES@HOTMAIL.FR
Sous l'Égide des Comités Départementaux du Var et Régionaux Côte-d'Azur

Logos at the bottom: ENTREPRISE DE MAINTIENNE Claude ZORRETT, Le Muy, BERGON JARDINIERE CONSEIL 04 94 19 80 90.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A envoyer avant le mercredi 24 Septembre 2007

Renseignement : Gilbert 0661995323

NOM..... PRENOM.....

Date de Naissance.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

TEL..... CLUB.....

Catégorie Homme Femme

POUSSIN 5€ PUPILLE 5€ BENJAMIN 5€

MINIME 5€ CADET 8€ JUNIOR 13€

ESPOIR 13€ SENIOR 13€ MASTER 13€

TANDEM 16€

J'effectue le parcours ELITE 32 km PROMO 22 km

Règlement par chèque à l'ordre de : Activ'Bike

Licencié FFC N°

Non Licencié Surprime de 3€ et **certificat médical obligatoire de moins de 3 mois**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné M/Mme.....autorise ma fille,mon fils

.....à participer à l'épreuve.

Fait à.....le...../...../.....

Signature des Parents

Règlement

Ce 2^{ème} Cross country du Muy est organisé par Activ'Bike avec le concours de la municipalité du MUY.

Cette compétition, dernière manche Régionale et manche Départementale, se déroule sous le règlement de la FFC/CRVTT.

Les coureurs non licenciés ne sont assurés que pour les dommages causés à autrui.

Cette course est ouverte à toutes les catégories.

Le port du casque à coque rigide et des gants est obligatoire.

Pour les non licenciés, un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du VTT en compétition est obligatoire.

Les coureurs ne peuvent recevoir aucune assistance technique sur l'ensemble du parcours.

La grille de départ sera fonction des classements précédents.

De par son engagement, chaque compétiteur se refuse de poursuivre pour quelques raisons que ce soit, l'organisateur, ainsi que les propriétaires des domaines sur lesquels a lieu cette compétition. Il fait don de son droit à l'image au bénéfice exclusif de l'organisateur.

Programme

Accueil des participants et retrait des dossards 8h30

Horaires des Courses

Poussin 09h30

Pupille 10h00

Benjamin 10h30

Minime 11h00

Cadet, Féminine, Promo 12h15

Junior, Espoir, Sénior, Master, Tandem 14h15

Remise des prix des courses du matin 12h00

Remise des prix des courses A.M. 16h30

Restauration et Buvette sur place le jour de la course
Assuré par le Comité des Fêtes